

VELO CLUB DE L'OUEST

REGLEMENT PARTICULIER

« *PRIX ARISTE LAPORTE* »

Dimanche 28 Août 2011

ITINERAIRE :

CIRCUIT DE 1.900 Km.

Départ : Route de Cambaie au niveau de l'Avenue de la Rivière des Galets - A droite Avenue du Grand Piton - 2^{ème} à gauche vers route de Concassage - A droite vers le rond point de l'axe mixte - A droite vers la route de Cambaie.

Au dernier tour vers échangeur de Cambaie - Route Sans Soucis D2

Arrivée : Lycée Agricole Emile de la Giroday

CATEGORIES ET HORAIRES :

13H00 1-2-3, Junior, Pass'Cyclisme Open 40 Tours + 4km soit 80km.

RAVITAILLEMENT :

Autorisé uniquement dans les parties montantes à droite de la route, du 15^{ème} au 39^{ème} tour inclus.

DEPANNAGE :

- Sur le Circuit : 1 tour sera rendu sur crevaison après constatation par le jury des Commissaires au niveau du compte tour.
- Après le Circuit : à pied sur le côté droit de la chaussée.

ENGAGEMENT : 7 €par coureur.

RECOMPENSES : Les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés sauf les Espoirs, Vétérans (1 et 2) où seul le premier sera récompensé.

GRILLE DES PRIX : pas de grille fédérale.

COMMISSAIRES : MR CHEFIARE Anthony, Mme PARMENTIER Raphaëlle, MR GOULJAR Eddy, Mme DUDON Karine.

IMPORTANT

Les coureurs doivent respecter le Code de la Route.

Aucun piétons et voitures ne devront se mettre sur la Contre Allée et Giratoire.

A noter également la présence de coussin berlinois sur la Contre Allée.

Pour tout autre point du règlement, se référer à la réglementation de la F.F.C.

Le Président du VCO,
Luce HUBERT.